autres pays (autres que les États-Unis, le Japon et les pays de l'Union européenne).

Le commerce des marchandises⁴

En 2006, 81,6 p. 100 des exportations canadiennes de marchandises ont pris la destination des États-Unis, ce qui représente une baisse de 1,8 p. 100

des exportations vers ce pays. En comparaison, seulement 2,3 p. 100, 2,1 p. 100 et 1,7 p. 100 des exportations de marchandises ont, respectivement, pris la desti-nation du Royaume-Uni, du Japon et de la Chine. L'UE 25 a accueilli 6,6 p. 100 des exportations cana-diennes. Parmi les dix principaux pays de destination apparaissant au tableau 4 2, la croissance

TABLEAU 4-2 Exportations et importations de marchandises du Canada par région

Exportations de marchandises du Canada par région (en milliards de \$ et en pourcentage)						
Pays	2005	2006	Part en 2006	Variation en pourcentage 2006/2005		
Monde	436,2	440,2	100,0	0,9		
ÉU.	365,8	359,3	81,6	-1,8		
RU.	8,3	10,1	2,3	22,8		
Japon	9,2	9,4	2,1	2,7		
Chine	7,1	7,7	1,7	7,9		
Mexique	3,4	4,4	1,0	30,3		
Allemagne	3,2	3,9	0,9	19,8		
Corée	2,8	3,3	0,7	15,8		
Pays-Bas	2,2	3,1	0,7	40,2		
France	2,5	2,9	0,7	13,8		
Belgique	2,3	2,4	0,5	4,7		
Mémorandum		5 11 11	STATE OF STREET			
UE 25	24,8	28,8	6,6	16,3		

Importations de marchandises du Canada par région (en millions de \$CAN et en pourcentage)						
Pays	2005	2006	Part en 2006	Variation en pourcentage 2006/2005		
Monde	380,8	396,5	100,0	4,1		
ÉU.	215,2	217,6	54,9	1,1		
Chine	29,5	34,5	8,7	16,8		
Mexique	14,6	16,0	4,0	9,6		
Japon	14,8	15,3	3,9	3,7		
Allemagne	10,3	11,1	2,8	8,4		
RU.	10,4	10,8	2,7	4,0		
Corée du Sud	5,4	5,8	1,5	7,2		
Norvège	6,1	5,4	1,4	-10,2		
France	5,0	5,2	1,3	3,7		
Algérie	4,2	5,0	1,3	18,8		
Mémorandum	A STATE OF THE OWNER, WHEN					
UE 25	45,6	48,9	12,3	7,2		

Source: Statistique Canada

⁴ L'expression « commerce des marchandises » est employée ici pour désigner le commerce des produits sur la base des données douanières, par opposition au « commerce des biens » qui représente le commerce sur la base de la balance des paiements. Les données douanières sont produites conformément au Système international harmonisé de classification des produits de base (SH) qui est ventilé en chapitres numérotés de 1 à 99. Les chapitres 98 et 99 du SH représentent les transactions spéciales, qui sont exclues de l'analyse qui suit.